

## L'étude de préféabilité, quels résultats ?

Une prise de contact avec les acteurs locaux afin de connaître davantage le territoire.

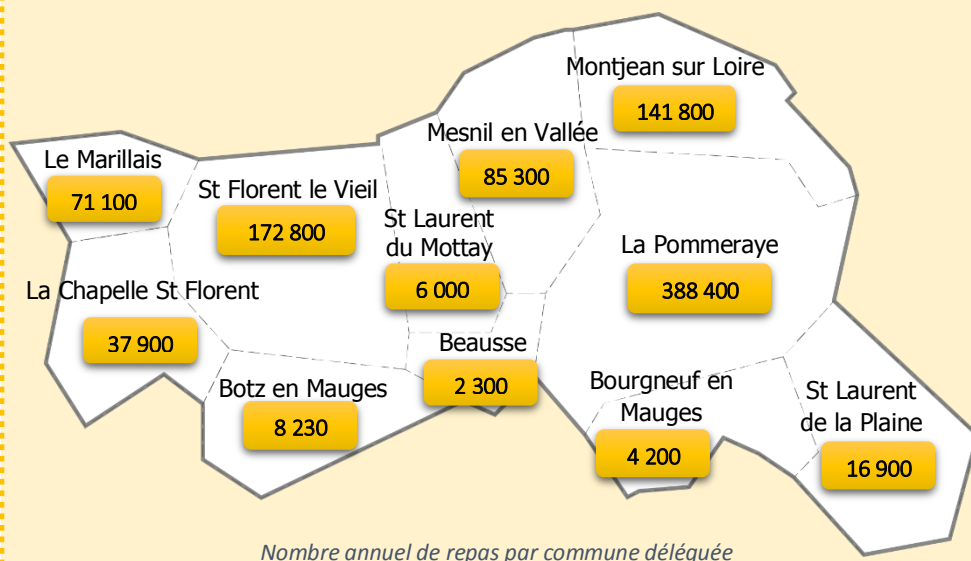
### ➤ Les producteurs-maraîchers

Rencontre avec les **5 maraîchers** en vente directe que compte la commune. Soit **23 ha de maraîchage** dont 18 ha en agriculture biologique.

### ➤ La restauration collective

Entretiens et visites avec les gestionnaires ou chefs-cuisiniers pour quantifier, qualifier la demande et connaître les pratiques en cuisine.

Au total **43 établissements** : multi-accueils, écoles, collèges, lycée, MFR, centres de loisirs, maisons de retraite, foyers logement, entreprises...



### ➤ Les structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire)

Rencontre avec les acteurs locaux comme les structures de l'insertion par l'activité économique et du secteur protégé pouvant intégrer le projet : Alise (Association ligérienne d'insertion sociale par l'emploi), les Ateliers de l'ADAPEI 49 ESAT La Pommeraye, l'entreprise adaptée ADAPEI La Pommeraye, le Centre social Val'Mauges.

A l'issue de l'étude de préféabilité, il ressort que :

- la restauration collective à Mauges-sur-Loire c'est **934 933 repas par an**,
- les cuisiniers et producteurs portent un **intérêt marqué** pour le projet,
- il y a un **potentiel de développement agricole** à travers de nouveaux débouchés (transmissions, installations, diversification).

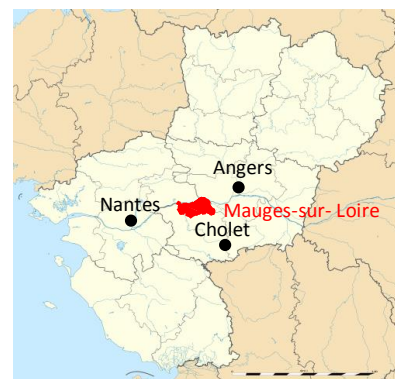
## Poursuivre avec une étude de faisabilité

Elle permettra de :

- Réaliser une **étude de marché**,
- Définir un **process de transformation** ainsi que la **logistique**,
- Mettre en place et animer un **réseau d'acteurs**,
- Accompagner le **développement de la production maraîchère**.

« Une légumerie par et pour le territoire »

## • Territoire



## • Projet alimentaire territorial

Le projet de légumerie s'inscrit dans le [Projet Alimentaire Territorial de Mauges Communauté](#). Construit avec des acteurs volontaires et impliqués du territoire, le PAT doit contribuer au développement d'une alimentation de proximité, tracée et de qualité.

## • Comité de pilotage

**Élus** : Jean-Claude Bourget (maire), Jean-Marie Bretault (adjoint responsable du Pôle Moyens, ressources et proximité), Christophe Jolivet (adjoint au développement durable) et de membres de la commission développement durable (Patrice Chataigner, Sophie Dedenys, Christine Haugomat, François-Xavier Lantoine)

**Techniciens** : Stéphanie Raimbault (DGS), Vincent Boudet (CA 49), Miléna Sébilleau et Adèle Vallet.

**Le Comité de pilotage s'ouvrira à de nouveaux membres au fur et à mesure de l'avancement du projet.**

## • Responsable du projet

Miléna Sébilleau, chargée de projet légumerie à Mauges-sur-Loire.



## • Accompagnement technique

Vincent Boudet, conseiller en Développement Territorial à la Chambre d'Agriculture (02 41 96 77 00).

